

LE METIER

Le développeur d'Applications prend en charge le développement d'applications informatiques ou de composants logiciels permettant l'automatisation des processus de gestion de l'entreprise. Il assure la conception des composants (traitements et données), le développement et la mise au point (tests). Lorsque les applications informatiques sont en exploitation, il en assure la maintenance corrective et évolutive. Il développe généralement des applications Web ou mobiles. Il peut travailler en tant que salarié d'une entreprise, ou pour un client en qualité de prestataire.

LA FORMATION

PREREQUIS

- Baccalauréat (de préférence scientifique)
 - Connaissance de l'outil informatique et de son environnement
- ou
- Niveau terminale
 - Expérience professionnelle jugée suffisante

APTITUDES

- ➔ Capacités d'abstraction et d'analyse, de synthèse et d'organisation
- ➔ Rigueur et précision dans le raisonnement logique, pragmatisme et sens de la concrétisation
- ➔ Adaptabilité aux évolutions et aux changements
- ➔ Facilité d'expression écrite
- ➔ Qualités relationnelles

PROGRAMME

Activité 1 : Développer une application client-serveur

Activité 2 : Développer une application Web

Activité 3 : Spécialisation WEB J2EE

Activité 4 : Accessibilité et Développement personnel

TECHNOLOGIES ABORDEES :

- ➔ HTML, CSS, PHP, JAVA, SWING, UML2, XML, SQL, PL-SQL, MySQL, EJB, Android, AJAX, JQUERY, MVC

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

- ➔ Projets de synthèse de travail en équipe des stagiaires pour réaliser une application informatique complète

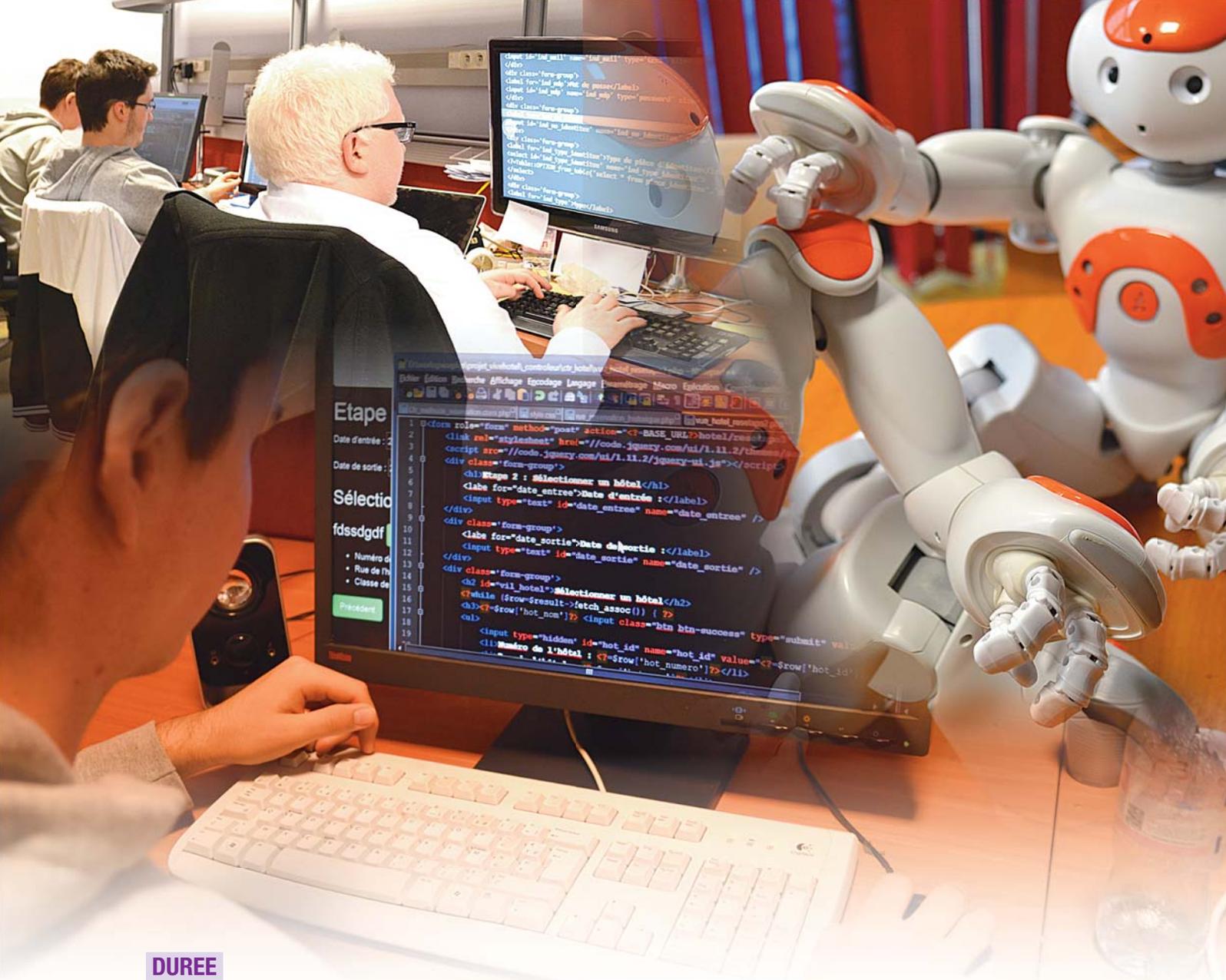
PERIODES D'APPLICATION EN ENTREPRISE :

22 semaines (6 semaines en 1^{er} année et 16 semaines en 2^{ème} année)



CONTACT

E-mail : pole_tertiaire@guinot.asso.fr
Site Internet : www.guinot.asso.fr
Tél. : 01 46 78 01 00 / Fax : 01 46 78 50 35



DUREE

La formation qualifiante se déroule sur deux années scolaires consécutives.
Une année préparatoire peut être nécessaire.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- ➔ Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et orientation professionnelle de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), avec si besoin mention de l'internat
- ➔ Dossier de candidature, tests et entretien

VALIDATION

Formation de niveau III validée par :

- Un titre professionnel « Développeur Logiciel », du Ministère du Travail, inscrit au Répertoire National des Certifications (RNCP), attribué par un jury de professionnels de l'informatique extérieur au Centre Guinot
- Un certificat interne « Développeur d'Applications » Web Java EE, délivré par le même jury

CONTACT

E-mail : pole_tertiaire@guinot.asso.fr
Site Internet : www.guinot.asso.fr
Tél. : 01 46 78 01 00 / Fax : 01 46 78 50 35